

UNIVERSITE DE LYON II

DOCTORAT DE 3^e CYCLE

OCTOBRE 1979

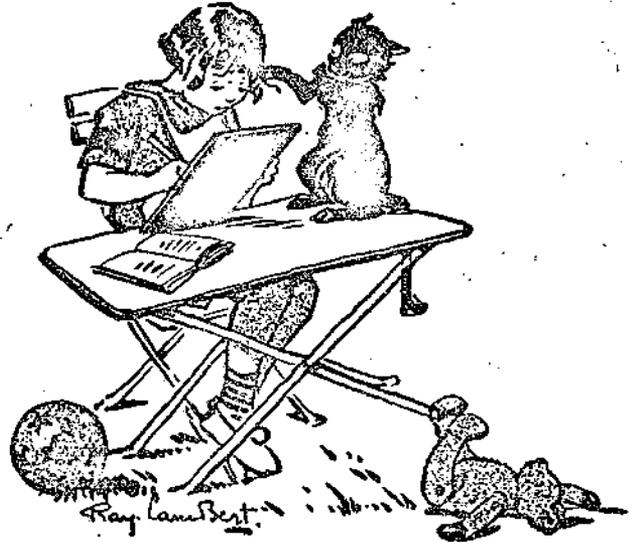


La STRUCTURATION
de l'Orthographe
ET
l'INSTITUTION
Scolaire.



Gérard BASTIEN

TABLE DES MATIERES



- INTRODUCTION p. 1 à 5 -L'orthographe, système à double fonctionnement; historique des oscillations entre les deux modes de fonctionnement; facteurs qui ont contribué à la prise en compte de l'aspect idéographique (notamment évolution de l'acte de lire)
- p.6 et 7 -L'orthographe et la résolution de ses deux tendances intrinsèques; l'orthographe est-elle enseignée dans l'institution scolaire, du CP à la 3e ?

PREMIERE PARTIE : Le rapport phonie-graphie et l'institution scolaire

Chapitre I : LES CONFUSIONS DE LA TERMINOLOGIE

- p. 9 à 13 -Pourquoi le sujet de cette thèse n'est pas dépassé; les manuels, contrairement à ce qu'ils affirment, ne partent pas des sons pour aller aux graphèmes
- p.14 à 18 -Le phonème : définition; utilisation de ce terme dans les divers manuels et dans les textes officiels du Ministère de l'Education
- p.19 à 26 -Le graphème : définition; historique de l'entrée

de ce concept dans les méthodes de lecture (3 étapes); refus d'utiliser le terme de graphème dans certains manuels et les textes officiels récents.

CHAPITRE II : DES UNITES NON-LINGUISTIQUES : LA LETTRE

- p.27 à 36 - Lettre ou son ? passage constant de l'une à l'autre; le cas de "e" étude rationnelle de ce phénomène : initiation à l'archiphonème /oe/ et à ses variantes; fonction diacritique de la lettre "e" en finale de mot;
- p.37 - Lettre-son : orthographe conçue comme fondée sur un rapport biunivoque entre phonie et graphie;
- 1ère contradiction : lettres utilisées avec des valeurs différentes dans la même leçon;
 - 2e ~~raison~~ d'achoppement le "h"
 - 3e écueil : la polygraphie spécifique d'français
- p.40
- p.45
- 1) L'équivalence entre graphèmes : le lien entre les graphèmes de base d'un même archigraphème n'est pas mis en place dès le départ; les méthodes de lecture traitent ce phénomène à leur manière : récapitulatifs de graphèmes présentés comme équivalents, le non-emploi de l'API et l'évocation de la prononciation
- p.58 2) Complaisance à évoquer les sous-graphèmes : *anomalies dans la progression générale des manuels, dans l'absence de moyens permettant de saisir nettement les disparités de fréquence des graphèmes de base; présence injustifiée au CP des sous-graphèmes en abondance.

- P.64 - Quelques domaines de prédilection des manuels : domaines lexicaux, deux phénomènes graphiques.

CHAPITRE III : DES UNITES NON-LINGUISTIQUES : LA PRETENDUE-SYLLABE

- P.69 - La syllabe utilisée dans les manuels; confusion dans la présentation
- p.73 - Problèmes au niveau phonique
- p.75 - Problèmes au niveau graphique : extraction de C + V sans souci linguistique; exclusion des lettres muettes; les consonnes doubles.
- p.82 - La syllabe inverse
- p.85 - La syllabe : utilisée dans les manuels ne recouvre que partiellement la syllabe linguistique
- P.87 - Un exemple de la confusion dans les unités utilisées : les multiples sens donnés au mot "son"

CHAPITRE IV : RECONNAISSANCE DU DOMAINE PHONIQUE p. 89

- p.90 - Importance de l'environnement phonétique des sons étudiés
- p.91 - règle phonétique régissant l'ouverture-fermeture des voyelles : variantes combinatoires; variantes libres
- p.96 - Exemple de l'opposition e/ɛ ; le graphème "un"
- p.101 - Les postulats des méthodes synthétiques amènent à escamoter l'aspect phonique;
- p.103 - Exemple de la diversité régionale : l'Est de la France (Hayange en Moselle)

CHAPITRE V : LA CONFUSION PHONIE-GRAPHIE, SES ANTECEDENTS HISTORIQUES p. 106

- P. 107 à 113 - Exemples de la grammaire de Port-Royal de LAMY, de COSTADAU : recours à la distinction graphique pour expliquer la prononciation; le décompte des phonèmes reproduit la liste des lettres de l'alphabet.
- p.114 à 118 - Lente maturation d'un système phonologique dans la recherche linguistique DANGEAU, comparaison, REGNIER-DESMARAIS/ DANGEAU
- p.119 à 123 - L'entrée de l'oral dans l'institution scolaire : les méthodes de lecture sont des combinatoires formelles. LAMY et COSTADAU et les jongleries des combinaisons.

DEUXIEME PARTIE :

FONCTIONNEMENT LEXICO GRAPHIQUE DE L'ORTHOGRAPHE
ET INSTITUTION SCOLAIRE

CHAPITRE VI : UN EXEMPLE : LES PHENOMENES ORTHOGRAPHIQUES A LA LIMITE DU PREFIXE ET DU RADICAL p. 126

- P.127 - 128 - les mécanismes de formation des mots et les contraintes habituelles du matériau graphique
- p. 129-130 - Préfixes non rattachés au mot
- p. 131 à 135 1) séparés du mot
- p. 136 - 137 2) alternance : préfixe terminé par une consonne, préf + Voyelle
- essai de mise au point

- Préfixes attachés au mot
- p. 138 1) résistance à l'intégration graphique
 - a) préfixes terminés par une voyelle
- p. 140-141 b) préfixes terminés par une consonne
- p. 142 2) intégration graphique
 - a) préfixes terminés par une voyelles
 - b) cas particuliers des préfixes mono-syllabiques en é.
- p. 141 à 150 Cas général -Position de LEROY
- cas hybride = Ré/RE - position de LEROY
- p. 151 c) préfixes terminés par une consonne
- préfixes soudés au radical dans phénomènes particuliers ; alternance intégral/élide/assimilé;
- p. 154 -cas complexe AD, la position de LEROY
- p. 158 -préfixes terminés par B,
- p. 159 -préfixes terminés par N
- p. 162-163 -tableaux récapitulatifs
- prononciation/non-prononciation de la consonne double.

CHAPITRE VII : UN ASPECT DE L'ORTHOGRAPHE ENCORE LARGEMENT
OUBLIE A L'ECOLE

- p. 167 -Les deux principes d'analyse de l'orthographe des manuels à partir du CTE.

- caractère superficiel
- p. 175 - un exemple : la règle en ACC
- p. 179 - deux facteurs de base de l'apprentissage de l'orthographe : la fréquence des mots, le découpage en morphèmes
- p. 181 - nécessité de recourir à cette structuration à l'école : emploi de termes à structure : préfixe - radical - suffixe

CONCLUSION

- p. 183 - Décalage entre la recherche linguistique et ce qui est enseigné
- p. 185 - valeurs anciennes de l'orthographe
- p. 187 - valeurs nouvelles

ANNEXE p. 189-190 - Orthographe et consommation

BIBLIOGRAPHIE p. 199 à 207.





INTRODUCTION

L'orthographe française se présente comme un système à double fonctionnement - une certaine transposition écrite, souvent complexe, des phonèmes de la langue orale; /s/ peut se graphier selon les circonstances s, ss, c, ç, sc etc....

- une présentation visuelle plus ou moins déformée des morphèmes dont le mot se compose : "association".

Lors de ces derniers siècles, la réflexion linguistique sur l'orthographe a toujours oscillé en privilégiant l'un ou l'autre de ces deux modes de structuration, en fonction du plus ou moins grand attachement à l'étymologie, de l'intérêt exclusif porté au système phonologique, de l'évolution de la pensée en matière de sémiologie.... AU 20e siècle, des années 40 aux années 70, la naissance puis le développement de la phonologie polarisent les esprits au point que les linguistes affirment que l'écriture n'est qu'un "code parasite" (cf. JAKOBSON - Essais de linguistique générale 1963 p.117), que son unique raison d'être est de représenter la langue (orale) qui constitue à elle seule l'objet linguistique. Ce "phonocentrisme" dans la recherche linguistique depuis SAUSSURE se manifeste par une orthographe inféodée à la phonologie : on l'étudie comme un reflet plus ou moins déformant des phonèmes. Cette optique explique les nombreuses prises de position sur "l'orthographe phonétique", soucieux qu'on

était de limiter la complexité dans la relation phonème-graphème. L'expérience pédagogique de MARTINET " l'Alfonic " s'inscrit dans ce mouvement.

Depuis ces dernières années on a tendance à mettre en valeur l'aspect idéographique de l'orthographe en relation avec une conception sémiologique et une réflexion sur l'énonciation. L'orthographe est considérée comme intégrée dans la situation de communication spécifique qu'est la lecture. L'écrit est directement signifiant, et non plus seulement au deuxième degré : ainsi signe d'un signe sonore, il se perçoit aussi comme signe visuel direct. L'orthographe se présente comme le visage de la langue écrite; elle permet des points de repères visuels pour les yeux du lecteur en assurant la permanence du morphème (construction des mots) et en donnant des indices de structure de la phrase (accords). Quels sont les facteurs qui ont amené à prendre plus franchement en considération ce niveau de fonctionnement idéographique ?

a) l'histoire même de l'orthographe : depuis Robert ESTIENNE, le système français n'est quasiment plus phonographique. C'est lui qui a contribué à faire basculer notre système d'un pôle à l'autre, en posant comme principe que les homonymes doivent s'écrire de manière différente. La multiplication des lettres étymologiques au 16e siècle accentue progressivement le décalage oral/écrit. Ce souci de la fidélité étymologique prenait une valeur culturelle, mais s'inscrivait aussi dans une visée scolaire : n'oublions pas que jusqu'au 18e siècle l'apprentissage de la lecture se faisait par le biais de la langue latine et qu'il était de nécessité pédagogique de ne pas trop éloigner la graphie de la langue française par rapport à celle de sa langue-mère latine.

b) évolution de la nature de l'acte de lire : en un siècle, nos habitudes de lecture ont fondamentalement changé, nous l'oublions trop souvent. Aux 16e, 17e, 18e siècles, la lecture idéo-visuelle était proprement inconnue.

Un disciple de DESCARTES notait qu'il voyait que son maître lisait par le fait que les lèvres de celui-ci bougeaient. Cette lecture solitaire, subvocalisée, prouvait que même le langage écrit avait une existence orale; lire un texte obligeait à le prononcer. Souvenons-nous aussi combien à cette époque, même dans le traité philosophique le plus abstrait, l'auteur était attentif à une rhétorique de l'éloquence, de l'oral donc, avec un soin prodigué au rythme, aux intonations de la phrase.

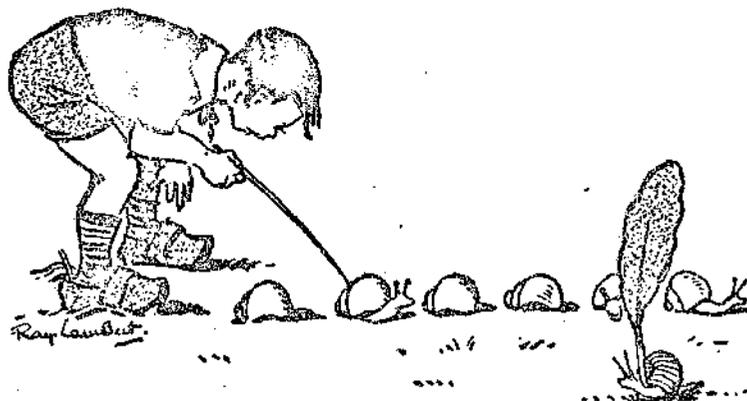
C'est à partir du milieu du 19e siècle que les choses vont changer, lors du développement de la presse, le langage écrit prend essentiellement valeur d'information; on ne se soucie plus des qualités oratoires, et leurs caractéristiques de texte parlé (règles de ponctuation, rythme de la phrase...) disparaissent peu à peu. La lecture deviendra idéo-visuelle en évolution parallèle avec la nature des textes écrits : la civilisation du 20e siècle nous assaille d'une multitude de textes écrits qu'il nous faut " consommer". Nous avons besoin d'aller vite, souvent de parcourir. L'acte de lire s'en est trouvé profondément transformé : devenu avant tout idéo-visuel, il oblige à reconsidérer le rôle de l'orthographe. Celle-ci constitue donc idéo-visuellement un moyen de transcrire une masse de différences, de détails qui sont autant de traits distinctifs orientant, accélérant et approfondissant la perception de la signification qui le plus souvent compte seule dans la vie de tous les jours. Théoriquement ces "idéographèmes" font très souvent redondance, apportant peu d'information dans beaucoup de cas; mais pratiquement, en fournissant au lecteur plusieurs fois la même information, on lui donne le choix de l'emplacement où il lira l'information et la possibilité de vérifier si les informations reçues sont correctes (ainsi les accords). Aussi beaucoup s'estiment-ils en droit de supposer que c'est finalement grâce à ces redondances, aux découpages et à la structuration des mots

Un disciple de DESCARTES notait qu'il voyait que son maître lisait par le fait que les lèvres de celui-ci bougeaient. Cette lecture solitaire subvocalisée prouvait que même le langage écrit avait une existence orale; lire un texte obligeait à le prononcer. Souvenons-nous aussi combien à cette époque, même dans le traité philosophique le plus abstrait, l'auteur était attentif à une rhétorique de l'éloquence, de l'oral donc, avec un soin prodigué au rythme, aux intonations de la phrase.

C'est à partir du milieu du 19e siècle que les choses vont changer, lors du développement de la presse, le langage écrit prend essentiellement valeur d'information; on ne se soucie plus des qualités oratoires, et leurs caractéristiques de texte parlé (règles de ponctuation, rythme de la phrase...) disparaissent peu à peu. La lecture deviendra idéo-visuelle en évolution parallèle avec la nature des textes écrits : la civilisation du 20e siècle nous assaille d'une multitude de textes écrits qu'il nous faut "consommer". Nous avons besoin d'aller vite, souvent de parcourir. L'acte de lire s'en est trouvé profondément transformé : devenu avant tout idéo-visuel, il oblige à reconsidérer le rôle de l'orthographe. Celle-ci constitue donc idéo-visuellement un moyen de transcrire une masse de différences, de détails qui sont autant de traits distinctifs orientant, accélérant et approfondissant la perception de la signification qui le plus souvent compte seule dans la vie de tous les jours. Théoriquement ces "idéographèmes" font très souvent redondance, apportant peu d'information dans beaucoup de cas; mais pratiquement, en fournissant au lecteur plusieurs fois la même information, on lui donne le choix de l'emplacement où il lira l'information et la possibilité de vérifier si les informations reçues sont correctes (ainsi les accords). Aussi beaucoup s'estiment-ils en droit de supposer que c'est finalement grâce à ces redondances, aux découpages et à la structuration des mots

permis par l'orthographe, que nous lisons trois à dix fois plus vite que nous sommes capables de parler.

Cette constatation prend toute son importance au moment où l'on mesure la part primordiale que prend la lecture dans la vie de l'homme d'aujourd'hui : en effet, quotidiennement, on fait appel bien plus souvent à la lecture qu'à l'écriture ; pourtant la part qui lui est accordée dans l'enseignement actuel est tout à fait insuffisante par rapport à la place accordée à l'écriture. C'était dans cet esprit que l'orthographe a été considérée traditionnellement comme liée à un facteur d'émission (écrire) et moins de perception (lecture). En effet, dans la classe, on alliait orthographe et écriture : on apprenait à l'enfant à écrire sans fautes par des dictées et des exercices. Considérés exclusivement de ce point de vue, l'abondance des accords (par exemple " les petits enfants mangent"), la présence de lettres muettes (par exemple "adhérer" "prix"), le doublement des consonnes (par exemple "apparaître" "beurre" "grappe") constituent une gêne et compliquent l'acte d'écriture. Et l'on se prenait à rêver à une orthographe phonétique. Par contre dans cette nouvelle perspective, sémiologique pourrait-on dire, liée à la lecture idéo-visuelle comme moyen spécifique de communication, nous sommes poussés à admettre que l'orthographe joue dans la langue écrite, le même rôle que l'organisation phonologique dans la langue parlée ; nous pouvons la voir comme un système soumis à des lois autonomes, propres au domaine visuel de la communication, et qui permettent l'intercompréhension. L'orthographe est née comme science linguistique. Mais il reste encore à la faire entrer comme telle dans la pédagogie !.....



Cette thèse tentera de prendre en compte les deux modes de fonctionnement de l'orthographe, phonographique et morphologique, dans une visée linguistique et dans une visée pédagogique. Une étude sur les phénomènes orthographiques à la limite du préfixe et du radical permettra de décrire comment, dans ce cas précis, l'orthographe française a résolu et continue tant bien que mal à résoudre la contradiction de ces deux tendances intrinsèques :

- préserver l'intégrité des morphèmes à l'intérieur du mot afin d'offrir au lecteur une constance dans la "figure" de ceux-ci à travers les multiples constructions. Point de vue morphologique qui a fait préférer "sixième" à "sizième", "ascension" à "assension", "démocratie" à "démocrassie", "injection" à "injexion" etc....

- partir de la prononciation et adapter au maximum la graphie à celle-ci, ce qui revient à diminuer le nombre des combinaisons possibles son/graphies pour tendre vers une écriture biunivoque du type "domino", "gaz", "parfumé". Par ce point de vue phonographique, "dizaine" a prévalu sur "dixaine", "absorption" sur "absorbtion".

Une incursion dans la nomenclature créée et utilisée par le monde du commerce et de la publicité nous invitera aussi à percevoir combien ces deux principes de structuration graphiques sont bien vivants et solidement ancrés dans notre société, avec tout de même une faveur pour un fonctionnement phonographique simplifié. Voir en annexe "orthographe et consommation".

Dans la mesure où se préciseront plus clairement les phénomènes qui sont au coeur du système graphique, où nous sentirons l'importance de leur maîtrise pour comprendre l'orthographe, nous pourrons entrer dans l'institution scolaire et essayer de faire un diagnostic sur la validité des moyens employés

par celle-ci peut aider les enfants à apprendre l'orthographe. Mon hypothèse d'observation est que l'école, du CP à la 3e, n'enseigne pas l'orthographe dans ces lois de fonctionnement de base, c'est-à-dire :

- d'une part, la mise en place du rapport phonie-graphie ne se fait pas dans des conditions satisfaisantes au CP du fait de l'utilisation des méthodes de lecture "synthétiques" (fondées sur l'assemblage des lettres),

- d'autre part, les classes de CM et celles des collèges recourent à des procédés d'acquisition de l'orthographe sans grand fondement linguistique et omettent dans la structuration graphique l'importance de la composition morphologique qui mérite une initiation plus profonde.

